
Présidence : Autriche

984^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 8 septembre 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 13 h 25

2. Président : Ambassadeur F. Raunig

Le Président a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) les modalités techniques de la conduite des séances du FCS durant la pandémie de Covid-19.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SÉANCE D'OUVERTURE : DÉCLARATION
DE S. E. M. P. LAUNSKY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA
RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE

Président, Secrétaire général aux affaires étrangères de l'Autriche (FSC.DEL/303/21 OSCE+), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/301/21/Rev.1 OSCE+), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/313/21), Représentante permanente de l'Allemagne (également au nom des représentantes permanentes de l'Andorre, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Géorgie, de l'Islande, de la Lettonie, du Liechtenstein, de Malte, de la Mongolie, de la Norvège, de la Roumanie, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovénie, de la Suède, de la Turquie et de l'Union européenne) (annexe 1), Royaume-Uni (FSC.DEL/299/21 OSCE+), Suisse (annexe 2), Canada, Turquie (annexe 3), Azerbaïdjan (FSC.DEL/297/21 OSCE+), Biélorussie (FSC.DEL/298/21 OSCE+), Suède (annexe 4), Liechtenstein (FSC.DEL/296/21 OSCE+), Norvège (FSC.DEL/316/21), Ukraine

(FSC.DEL/304/21), Arménie (annexe 5), Géorgie (FSC.DEL/314/21 OSCE+), Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie (annexe 6), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Présentation des membres de l'équipe de la Présidence autrichienne du FCS : Président*
- b) *Exercices militaires d'août et de septembre 2021 en Fédération de Russie : Fédération de Russie (FSC.DEL/308/21)*
- c) *Exercice militaire « Zapad-2021 » prévu du 10 au 16 septembre 2021 : Fédération de Russie (FSC.DEL/307/21), Ukraine, États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/310/21), Canada, Royaume-Uni, Biélorussie (FSC.DEL/300/21 OSCE+)*
- d) *Exercice militaire « Silver Arrow 2021 » prévu du 4 au 19 septembre 2021 : Lettonie (FSC.DEL/302/21 OSCE+)*

4. Prochaine séance :

Mercredi 15 septembre 2021, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence

984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE L'ALLEMAGNE
(ÉGALEMENT AU NOM DES REPRÉSENTANTES PERMANENTES
DE L'ANDORRE, DE LA BULGARIE, DU CANADA, DE CHYPRE, DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DE LA FRANCE, DE LA GÉORGIE, DE
L'ISLANDE, DE LA LETTONIE, DU LIECHTENSTEIN, DE MALTE,
DE LA MONGOLIE, DE LA NORVÈGE, DE LA ROUMANIE, DE
SAINT-MARIN, DE LA SERBIE, DE LA SLOVÉNIE, DE LA SUÈDE,
DE LA TURQUIE ET DE L'UNION EUROPÉENNE)

Cher Secrétaire général Launsky-Tieffenthal,
Excellences,
Distingués délégués,

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des ambassadrices représentant actuellement les pays suivants auprès de l'OSCE : Andorre, Bulgarie, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Géorgie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Malte, Mongolie, Norvège, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède et Turquie, ainsi que de mon propre pays, l'Allemagne.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la nouvelle Présidence du FCS, l'Autriche, et attendons avec intérêt d'avoir au Forum des débats constructifs et fructueux sur le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, en particulier au cours de la période précédant la Réunion du Conseil ministériel à Stockholm.

Vingt et un ans après son adoption, la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU reste le document de référence pour la promotion d'une perspective de genre dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. C'est indéniable : une paix et une stabilité durables ne sont pas possibles sans participation et représentation réelles, sans restriction et sur un pied d'égalité des femmes, y compris à tous les stades de la prévention des conflits, des négociations de paix et des processus d'édification de la paix. Cela est important à tous les niveaux de direction et de la prise de décisions.

L'année dernière, à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Tirana, 52 États participants ont publié une déclaration commune sur la résolution 1325. Cette déclaration a

non seulement souligné le rôle essentiel joué par les femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité, mais aussi présenté les mesures indispensables pour promouvoir et continuer de mettre en œuvre le programme sur les femmes et la paix et la sécurité au sein de l'OSCE.

Dès 1999, au Sommet d'Istanbul de l'OSCE, les chefs d'État ou de gouvernement des États participants ont pris l'engagement de faire de l'égalité des genres une partie intégrante de leurs politiques, à la fois au niveau de leurs États et au sein de notre Organisation.

Notre engagement est inébranlable. Nous demandons aux États participants qui n'étaient pas parties à la Déclaration commune sur la résolution 1325 de s'associer à nous sur la voie vers l'égalité des genres et un avenir plus pacifique.

Si des progrès ont assurément déjà été accomplis dans la réalisation de ces objectifs à l'OSCE, il reste encore beaucoup à faire sur le chemin de l'égalité et de la non-discrimination. De plus, nous avons malheureusement aussi noté des régressions dans l'espace de l'OSCE.

L'approche de la sécurité de l'OSCE étant globale, il est de la plus haute importance que nous fassions avancer la mise en œuvre du programme sur les femmes et la paix et la sécurité dans les trois dimensions et dans l'ensemble des organes et instruments de notre Organisation. S'agissant de la première dimension, nous pouvons et devrions prendre diverses mesures spécifiques pour honorer nos engagements. Des idées concrètes, sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour arrêter les prochaines mesures que nous aurons à prendre, ont été émises dans la Déclaration commune de Tirana. Le FCS joue un rôle essentiel dans cette entreprise.

Dans ce contexte, le Réseau des femmes dans la première dimension contribue aussi à autonomiser les femmes qui sont actives dans cette dimension et à accroître leur visibilité tout en servant de plate-forme pour l'établissement de contacts. Nous saluons tout particulièrement le programme de mentorat, qui a été lancé à titre d'essai par le Réseau plus tôt cette année, une initiative à vocation pratique pouvant être bénéfique pour toutes les délégations ici à Vienne.

Compte tenu de la diversité des thèmes et des mesures ayant trait au programme sur les femmes et la paix et la sécurité devant être examinés au FCS, nous considérons qu'il serait approprié de consacrer une séance spéciale du Forum à la résolution 1325.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à des menaces et défis à la sécurité qui sont nouveaux et toujours plus complexes. Parallèlement, les conflits prolongés et armés continuent de nuire aux civils, en particulier aux femmes et aux filles. Les faits survenus récemment en Afghanistan, qui nous inquiètent profondément, ont démontré une fois de plus que les progrès dans le domaine des droits des femmes et des filles ne peuvent être tenus pour acquis et que nous devons tous poursuivre nos efforts en faveur de l'autonomisation et de la protection des femmes et des filles, y compris la protection contre la violence sexualisée et fondée sur le genre.

Afin de contribuer au règlement des conflits et d'éviter que des civils ne souffrent et que les inégalités de genre soient exacerbées à l'avenir, nous devons soutenir une démarche inclusive, tenant compte des questions de genre et pluridimensionnelle à tous les stades du

cycle du conflit. Nous devons par ailleurs continuer de soutenir et de protéger les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix.

Il n'a longtemps été fait aucun cas des voix des femmes qui étaient réduites au silence. Au XXI^e siècle, il est grand temps de faire place à leurs perspectives, à leurs idées et à leur apport en prenant également en considération des voix jeunes et diverses. Permettez-moi de souligner de nouveau que l'égalité des genres est dans l'intérêt de tous, pas seulement des femmes et des filles. Elle nous concerne tous et nous profiterons tous de ses effets positifs.

Le programme sur les femmes et la paix et la sécurité offre un cadre solide pour cette importante entreprise. Faisons tous en sorte, y compris les garçons et les hommes, en tant qu'agents du changement, de fournir la contribution nécessaire et de déployer un effort concerté pour honorer notre engagement de faire avancer le programme sur les femmes et la paix et la sécurité ainsi que notre vision de l'égalité des genres au sein de l'OSCE.

Je vous demanderais de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.

Merci.



984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUISSE

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général Launsky,

Nous vous remercions pour votre exposé et félicitons notre estimée voisine, l'Autriche, d'avoir assumé la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous assurons aussi l'équipe qui vous entoure, M. l'Ambassadeur Raunig, cher Florian, de notre soutien le plus total, également en ce qui concerne les négociations en vue d'un conseil ministériel de l'OSCE réussi en 2021 à Stockholm.

Nous vous remercions à cet égard pour votre « sac à dos », qui nous donne les outils nécessaires afin de gravir le sommet « Stockholm 2021 ».

Nous profitons de cette occasion pour exprimer une nouvelle fois notre gratitude à l'Arménie, qui a présidé le FCS d'avril à août, et souhaiter en même temps la bienvenue à l'Azerbaïdjan en sa qualité de nouveau membre de la Troïka du FCS.

Ces dernières semaines, nous avons dû constater avec une profonde préoccupation une détérioration rapide de la situation en matière de sécurité en Afghanistan, pays voisin de l'espace de l'OSCE et État partenaire de l'Organisation. Ce défi et ces événements devraient nous rappeler que la coopération pour instaurer une paix et une sécurité communes en Europe doit rester notre priorité.

Monsieur le Président,

La Suisse se félicite de la décision de l'Autriche d'inscrire l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels et du désarmement, ainsi que des mesures de confiance et de sécurité (MDCS), au premier rang des priorités thématiques de sa Présidence du FCS. Nous apprécions ce choix car il s'agit après tout de thèmes centraux du Forum, qui représentent la véritable raison d'être de la dimension politico-militaire.

Compte tenu de l'érosion inquiétante des piliers de la maîtrise des armements conventionnels et des MDCS, la confiance et la transparence s'effritent et le risque qu'apparaissent de nouvelles tensions dans l'espace de l'OSCE augmente.

Je ne suis pas alarmiste, mais la situation est préoccupante et requiert l'attention et l'engagement de nous tous.

C'est la raison pour laquelle nous saluons tout particulièrement la décision prise par la Présidence autrichienne du FCS d'accorder la priorité aux dialogues de sécurité sur le Cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements, sur l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels et sur le Document de Vienne. Les débats relatifs à la modernisation du régime de maîtrise des armements conventionnels doivent impérativement se poursuivre de façon constructive. Cela a également été réaffirmé fréquemment à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de cette année.

Nous attendons par ailleurs avec intérêt les discussions sur les contacts entre militaires en matière de doctrines, auxquelles le chef de la doctrine militaire de l'armée suisse participera en qualité d'orateur. La Suisse est prête à soutenir toute initiative visant à améliorer notablement les contacts entre militaires.

Les armes légères et de petit calibre ainsi que les stocks de munitions conventionnelles restent un domaine de travail dynamique de l'OSCE. La réunion d'examen de la mise en œuvre des projets d'assistance de l'OSCE dans ce domaine permettra aussi de nouveau, nous l'espérons, aux experts des États participants de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue ici à Vienne après une longue interruption.

« Agir dans un domaine sans pour autant faire l'impasse sur d'autres » : nous sommes convaincus qu'en se fixant cette priorité, une place importante sera accordée aux liens pratiques et théoriques qui existent entre le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité et, respectivement, la maîtrise des armements et les MDCS. Nous citerons, à titre d'exemple, le Dialogue de sécurité sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, l'accent étant mis particulièrement sur l'intégration des femmes dans les forces armées. Un séminaire sur le Code de conduite, coparrainé entre autres par l'Autriche, l'Allemagne, la République tchèque et la Suisse, consacré à ce thème, se tiendra en Suède début octobre 2021. Nous continuerons également d'utiliser le FCS pour renforcer et améliorer l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU dans la dimension politico-militaire de l'OSCE.

Monsieur le Président,

La délégation suisse se réjouit à la perspective de travailler avec vous et votre équipe : notre collaboration sera sans aucun doute excellente.

Je vous prie d'inclure la présente déclaration dans le journal de la séance de ce jour. Merci beaucoup.

984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à l'Autriche à l'occasion de son accession à la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Nous tenons à remercier le Secrétaire général Peter Launsky de son exposé instructif sur le programme et les objectifs de la Présidence autrichienne du FCS.

Monsieur le Secrétaire général,

Les informations que vous nous avez communiquées sont précieuses. Elles nous guideront utilement durant nos délibérations tout au long de ce trimestre.

Nous ne doutons pas que l'Autriche présidera le FCS avec succès. Nous apprécions le fait qu'elle ait planifié les séances du Forum de manière à laisser à ce dernier suffisamment de temps pour débattre des résultats possibles de la Réunion du Conseil ministériel à Stockholm.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à l'Azerbaïdjan à la Troïka du FCS et exprimer notre gratitude aux États-Unis d'Amérique qui la quittent.

Nous attendons avec intérêt les débats menés dans le cadre des dialogues de sécurité sur des thèmes essentiels du FCS.

Les dialogues menés sur les thèmes i) du Cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements, ii) des risques et défis pour la sécurité, iii) de l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels, iv) des contacts entre militaires sur les doctrines, v) du Code de conduite et vi) des initiatives en cours dans le domaine des armes légères et de petit calibre ainsi que des stocks de munitions conventionnelles sont des plus importants. À cet égard, l'accent mis sur ces initiatives, notamment l'activité de démonstration, est particulièrement notable.

La Turquie accorde également une grande importance à la mise en œuvre complète et à la modernisation du Document de Vienne. Nous soutenons tous les efforts déployés à cet égard, pour lesquels le FCS est la principale et la seule plate-forme.

Nous espérons par ailleurs que la dernière proposition « Document de Vienne plus », que 34 États participants coparrainent actuellement, bénéficiera de davantage de soutien au cours de ce trimestre.

Un Document de Vienne modernisé contribuera à une transparence et une prévisibilité accrues, qui sont des plus nécessaires compte tenu de l'évolution de l'architecture européenne de sécurité.

La Turquie continuera donc de mettre en œuvre les engagements auxquels elle a souscrit dans ce domaine et reste disposée à contribuer aux efforts visant à moderniser le Document de Vienne.

Bien qu'il n'ait pas été possible d'actualiser le Document ces dix dernières années, il est très important qu'une séance spéciale du FCS se tienne en vue d'en publier une nouvelle version.

Nous espérons qu'après cette séance, le FCS publiera une nouvelle version du Document de Vienne.

La Turquie continue par ailleurs d'accorder la plus grande importance à la perspective de genre en tant que partie intégrante de l'approche globale de la sécurité de l'OSCE.

Nous demandons de nouveau que les débats au sein du FCS sur la crise en Ukraine et dans son voisinage soient menés dans l'esprit d'un dialogue constructif.

L'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et ses eaux territoriales, devrait être respectée pleinement.

La non-reconnaissance de l'annexion illégale de la Crimée est pour nous une question de principe.

Nous sommes préoccupés par les violations des droits humains qui sont commises dans la péninsule, en particulier contre les Tatars de Crimée.

J'exprime le sincère espoir que votre Présidence sera réussie et fructueuse et vous assure du plein soutien de la délégation turque.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer notre déclaration au journal de la séance de ce jour.

Merci.

984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUÉDOISE

Monsieur le Président, cher Florian,
Chers collègues,

Je souhaite chaleureusement la bienvenue à la nouvelle Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Je tiens à remercier l'Arménie, Présidence sortante du FCS, et à souhaiter la bienvenue à l'Azerbaïdjan au sein de la Troïka. Je saisis également cette occasion pour remercier les États-Unis d'Amérique des travaux qu'ils ont accomplis à la Présidence du FCS et au sein de la Troïka.

Ensemble, nous entamons maintenant la troisième et dernière partie de la Présidence suédoise, qui nous mènera à la réunion du Conseil ministériel à Stockholm au début du mois de décembre. Nous continuerons, en tant que Présidence de l'OSCE, à travailler sans relâche afin d'obtenir des résultats concrets pour cette Organisation.

Parmi de nombreuses autres questions à traiter, l'élaboration d'un certain nombre de textes en vue de la réunion du Conseil ministériel de Stockholm aura une forte influence sur les travaux dans les trois dimensions. Les mois à venir nous donneront d'importantes occasions de débattre et de réfléchir, mais aussi des défis à relever. Pour cela, il faudra que tous les États participants fassent preuve d'engagement et de persévérance et qu'ils se montrent souples et constructifs. Ce n'est qu'avec une véritable volonté politique de travailler de bonne foi que nous pourrons réussir.

En tant que Présidence de l'OSCE, nous nous réjouissons de mener ces travaux en étroite coopération avec vous, la nouvelle Présidence du FCS. Je peux vous assurer que nous sommes prêts à travailler avec vous dans le cadre d'une coopération étroite, transparente et efficace.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du programme autrichien ambitieux et stimulant pour ce trimestre du FCS. Des dialogues de sécurité instructifs se tiendront sur des sujets pertinents, et nous avons constaté avec satisfaction qu'ils prendront tous en compte de manière distincte le programme sur les femmes et la paix et la sécurité.

Nous avons également noté, entre autres, que des efforts particuliers seront consacrés la maîtrise des armements conventionnels et suivrons avec intérêt l'évolution de ce sujet prioritaire, mais complexe, qui est au centre des responsabilités et des travaux du FCS. En ces temps difficiles, le débat sur la modernisation du Document de Vienne est important et va tout à fait dans le sens des priorités de la Suède.

Nous nous félicitons vivement du Dialogue de sécurité sur le Code de conduite qui se tiendra le 20 octobre et saluons le programme récemment révisé, l'accent étant mis en particulier sur l'intégration des femmes dans les forces armées. Cela correspond bien aux efforts déployés par la Suède dans ce domaine et fait suite à la manifestation sur le Code de conduite organisée à Stockholm à la fin du mois de septembre.

Monsieur le Président,

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre équipe compétente, bonne chance dans vos travaux à venir, et espère qu'ils seront couronnés de succès. Nous aurons véritablement à cœur de travailler en étroite collaboration avec vous au cours de ce trimestre.

Je vous remercie.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

Monsieur le Président,

La délégation arménienne félicite l'Autriche pour son accession à la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et lui souhaite plein succès dans les mois à venir. Nous remercions S.E. M. Peter Launsky-Tieffenthal, Secrétaire général des affaires étrangères de l'Autriche, qui a présenté en détail les priorités de la Présidence autrichienne du FCS et donné le point de vue de l'Autriche sur les défis et la voie à suivre en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE.

L'Arménie prend bonne note du programme de travail de la Présidence autrichienne du FCS, qui assure la continuité des activités et des travaux entrepris au sein du Forum depuis le début de l'année. Nous nous félicitons en particulier des dialogues de sécurité sur le cadre de l'OSCE relatif à la maîtrise des armements et l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels, thème que nous attendons de continuer d'examiner, compte tenu également des débats qui ont eu lieu sous la Présidence arménienne du FCS.

L'Arménie constate avec satisfaction que le thème des armes légères et de petit calibre (ALPC) figurera également en bonne place à l'ordre du jour de la Présidence autrichienne. Nous considérons que les conclusions du Dialogue de sécurité du 7 juillet, tenu sous la Présidence arménienne, sur le mécanisme d'assistance pratique concernant les ALPC et stocks de munitions conventionnelles (SMC) pourraient être utiles aux efforts de la Présidence autrichienne à cet égard.

La délégation arménienne a exprimé à de nombreuses reprises son inquiétude face aux tentatives observées ces dernières années d'entraver les travaux de l'Organisation dans le domaine des ALPC, notamment les tentatives d'utilisation abusive du mécanisme d'assistance. Cela a entraîné l'annulation de la réunion de l'OSCE de 2019 sur l'examen de la mise en œuvre des projets d'assistance de l'Organisation dans le domaine des ALPC et des SMC. Nous nous félicitons donc du Dialogue de sécurité sur les initiatives en cours dans le domaine des ALPC et des SMC, ainsi que de la réunion de l'OSCE de 2021, prévue prochainement, sur l'examen de la mise en œuvre des projets d'assistance de l'OSCE dans ces domaines, et nous espérons que ces efforts permettront de surmonter les clivages existants et contribueront à créer un environnement propice au renforcement de l'efficacité de l'Organisation dans ce domaine.

Nous prenons également note avec intérêt de l'annonce d'un dialogue de sécurité sur les risques et les défis existants en matière de sécurité et nous attendons avec intérêt un débat constructif.

La position de l'Arménie sur le Document de Vienne est connue de tous. L'Arménie attache une grande importance au Document de Vienne, qui reste un instrument essentiel pour renforcer la transparence militaire et la stabilité dans l'espace de l'OSCE. Nous estimons que sa modernisation passe obligatoirement par la mise en œuvre intégrale et inconditionnelle de nos engagements et par un dialogue inclusif.

Monsieur le Président,

Votre présidence coïncide avec les préparatifs du Conseil ministériel, ce qui exigera une détermination particulière. Nous sommes convaincus que la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux contribuera au bon fonctionnement du Forum et espérons que votre présidence sera marquée par des avancées majeures. En tant que membre de la Troïka du FCS, l'Arménie tient à vous assurer de son soutien.

Enfin, je voudrais souligner que la présidence du FCS exige une approche équilibrée et impartiale, un bilan solide dans la mise en œuvre des engagements politico-militaires ainsi que la capacité et la volonté de contribuer à renforcer encore le rôle et le mandat du Forum. L'Autriche, qui peut assurément servir de référence, est bien placée pour diriger le Forum par l'exemple. Nous partons du principe que toutes les présidences doivent être évaluées dans cette perspective. Et la délégation arménienne évaluera toutes les présidences à venir en fonction de ce critère.

En conclusion, permettez-moi de remercier une fois encore le Secrétaire général Launsky-Tieffenthal d'avoir présenté les priorités de la Présidence autrichienne ainsi que la délégation des États-Unis au moment où elle quitte la Troïka du FCS.

Je vous remercie et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal du jour.



984^e séance plénière

Journal n° 990 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur Raunig,

Veillez accepter nos félicitations à la délégation autrichienne à l'occasion du début de la Présidence par votre pays du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous souhaitons la bienvenue à S. E. M. Peter Launsky-Tieffenthal, Secrétaire général du Ministère fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, et le remercions de sa présentation détaillée des priorités de travail du FCS au cours du trimestre à venir.

Nous nous associons aux évaluations positives faites de la performance de la Présidence arménienne et notons le grand professionnalisme dont ont fait preuve nos distingués collègues arméniens, qui ont inscrit à l'ordre du jour du FCS de nombreux thèmes très prometteurs. Il serait utile de continuer de traiter à l'avenir au FCS d'ensembles thématiques aussi importants que le renforcement des contacts de l'OSCE avec d'autres organisations régionales actives dans le domaine de la sécurité ou que l'impact des dernières technologies militaires sur la stabilité.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la délégation azerbaïdjanaise, en sa qualité de nouvelle membre de la Troïka du FCS, et remercions les États-Unis d'Amérique, membre sortant.

Monsieur le Président,

C'est avec un vif intérêt que nous avons écouté la déclaration pertinente du distingué Secrétaire général sur les priorités de la Présidence autrichienne du FCS. Nous partageons sa position en ce qui concerne la nécessité de parvenir à un consensus en trouvant un accord sur la base d'un équilibre d'intérêts et en mettant l'accent sur un dialogue constructif. Nous soutenons les efforts visant à rétablir le rôle de notre Forum, organe autonome de prise de décisions, pour sauvegarder la sécurité politico-militaire sur le continent européen.

Il ne serait pas inutile de rappeler que le FCS a été conçu par ses fondateurs comme la principale et, de fait, la seule structure paneuropéenne responsable de la stabilité

politico-militaire en Europe. L'hypothèse était que la stabilité serait sauvegardée surtout grâce à des négociations sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS). Initialement, le FCS s'est montré à la hauteur de sa tâche. Dans les années 1990, toute une série de documents fondamentaux, incluant ce qu'il est convenu d'appeler la « boîte à outils politico-militaires », ont été élaborés. La communauté de l'OSCE utilise cette boîte à outils à ce jour.

À cet égard, nous avons pris note avec satisfaction de l'initiative de l'Autriche de consacrer une série de dialogues de sécurité au passé, au présent et au futur de la maîtrise des armements conventionnels et de poursuivre également les échanges professionnels sur les questions relatives aux doctrines militaires. Cela est particulièrement pertinent dans l'environnement actuel difficile en matière de sécurité, où certains États participants choisissent délibérément de recourir à la confrontation, de laisser s'éroder la maîtrise des armements et de menacer de faire usage de la force à proximité de frontières, mettant ainsi à l'épreuve la capacité de réaction d'un État voisin donné.

La Présidence autrichienne sera aussi chargée d'organiser les célébrations à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Cadre pour la maîtrise des armements, qui vise à mettre en pratique le principe de l'indivisibilité de la sécurité des États participants de l'OSCE. Soit dit en passant, il y a de cela cinq ans, c'est en partie grâce à ce document qu'a été lancé le Dialogue de sécurité consacré aux risques et aux défis à la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Nous ne doutons pas que les débats à venir dans les deux enceintes nous permettront de commencer à esquisser les contours d'une vision partagée de l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels en Europe.

Au cours de l'élaboration de notre programme de travail commun, la délégation autrichienne a prêté une grande attention au thème des armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que des stocks de munitions conventionnelles (SMC). Nous attendons avec intérêt la Réunion de l'OSCE pour examiner la mise en œuvre de ses projets d'assistance dans le domaine des ALPC et des SMC, ainsi que la « démonstration pratique » qu'il est prévu d'organiser à la suite d'une séance du FCS.

Nous tenons à rappeler, en préalable à la séance spéciale du FCS sur le Document de Vienne 2011, que la modernisation de ce dernier dans l'environnement actuel en matière de sécurité n'est pas envisageable pour notre pays. Il reste toutefois à notre avis une certaine marge de manœuvre pour améliorer la mise en œuvre pratique des MDCS. Nous sommes convaincus que la Réunion des chefs des centres de vérification nous donnera l'occasion d'avoir un dialogue professionnel et non-politisé à ce sujet.

Nous pensons qu'il importe au plus haut point de soutenir et de renforcer le rôle joué par le FCS en tant que plate-forme sans pareille pour le dialogue paneuropéen. Il est indispensable ici d'éviter que le Forum n'entre dans une phase de stagnation et de superficialité thématique ainsi que de cesser d'inscrire à son ordre du jour une multitude de questions de sécurité « douce », y compris les aspects liés au « genre », qui ne sont pas liées directement à la stabilité politico-militaire. On peut se demander si l'examen du Code de conduite de l'OSCE sous l'angle de l'intégration des femmes dans les forces armées contribuera à sa mise en œuvre effective. Soyons francs : il n'est à aucun moment fait état dans ce document des femmes servant dans l'armée.

Si l'on part du principe que la sécurité en Europe est réellement indivisible, il est indispensable que nous réfléchissions ensemble aux mesures qui pourraient conduire à une désescalade des tensions, à une réduction des risques et à la prévention des incidents militaires dangereux. Si, au contraire, nous continuons de prétendre que « tout va bien » et de traiter de thèmes sans aucun rapport avec le mandat du FCS, nous risquons de marginaliser définitivement notre plate-forme de négociation.

Une telle perspective ne nous séduit pas. C'est la raison pour laquelle la Russie demande que le FCS traite de questions réellement importantes, dont le règlement conditionne la sécurité et la stabilité du continent. Sur une note positive, nous soulignons que la Présidence autrichienne prévoit justement dans son programme l'examen de thèmes de cette nature.

Permettez-nous d'exprimer une fois de plus notre sincère gratitude à S. E. le Secrétaire général pour sa présentation détaillée des priorités de la Présidence autrichienne et de souhaiter de tout cœur à la distinguée délégation autrichienne plein succès à la présidence du FCS au cours de la phase, comme il se trouve, la plus difficile des travaux de notre organe de négociation étant donné qu'elle implique la préparation de documents en vue de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Stockholm. Nous tenons à vous assurer, cher Ambassadeur Raunig, que nous sommes prêts à vous apporter l'assistance nécessaire. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler de manière productive avec vous et les distingués membres de la Troïka.

Pour terminer, je me dois de répondre aux allusions à mon pays faites par l'Ukraine et le « quartet » d'États qui nous est si familier dans cette enceinte. Nous avons une fois de plus entendu aujourd'hui les mélodies et les refrains éculés entonnés sans cesse par nos « pop stars étrangères » à propos du processus de règlement interne ukrainien. Nous ne vous exposerons pas notre position dans les détails ni ne vous rappellerons le statut de la Crimée. La Russie voudrait qu'il y ait la paix en Ukraine, afin que les enfants ne soient pas blessés par des balles ou des éclats d'obus des forces armées et des formations nazies ukrainiennes à la rentrée des classes le 1^{er} septembre, jour du savoir. En notre qualité de médiateur, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à un règlement pacifique et apportons une aide humanitaire à la population civile du Donbass.

Nous recommanderions vivement à nos collègues de réétudier les accords de Minsk sans colère ni parti pris (*sine ira et studio*), comme le dit l'adage. L'Ensemble de mesures est contraignant pour les parties au conflit interne ukrainien, c'est-à-dire le Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et de Louhansk. Mais il y a un hic : selon Oleskiy Arestovych, conseiller auprès du chef du Bureau du Président ukrainien, « en ce qui concerne les accords de Minsk, l'Ukraine est tirée d'affaire ». Nous, qui coparrainons le processus de règlement interne ukrainien, et nos partenaires des États-Unis, avons un avis différent, à savoir qu'il n'y a pas d'autre solution que l'Ensemble de mesures de Minsk et qu'il doit être appliqué dans l'ordre des mesures qui y sont énoncées. En reniant leurs obligations, les dirigeants ukrainiens condamnent leur pays à des problèmes critiques à l'avenir et les civils à de nouvelles souffrances.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.